

ACCOMPAGNEMENT AU CONTRAT D'APPRENTISSAGE



- ➔ Vous souhaitez embaucher un apprenti ? Libérez-vous de toutes les contraintes administratives.
- ➔ Bénéficiez d'une **expertise forte et reconnue** sur le contrat d'apprentissage.
- ➔ **Economisez votre temps et sécurisez vos démarches**, confiez nous vos formalités.

Contenu de l'offre

➔ Etude de faisabilité

- Information générale sur l'apprentissage ;
- Étude individuelle / spécifique de votre projet de recrutement ;

➔ **Accompagnement au contrat d'apprentissage (en toute sécurité, garantie, sans défaut, satisfait ou remboursé...)**

- La validation et la sécurisation du contrat (saisie des données du contrat) ;
- La transmission de la convention d'aménagement de la durée du contrat ;
- Le calcul de la rémunération de l'apprenti ;
- La transmission du contrat à l'OPCO pour dépôt.

➔ **Assistance post signature / Accompagnement à l'exécution du contrat / SAV du contrat**

- Aide aux formalités (établissement des avenants, rupture du contrat, ...) ;
- Conseils personnalisés (temps de travail, temps de repos, jours fériés, autorisation de travailler, travaux dangereux, ...) ;
- Veille sur les informations juridiques.

Public

- ➔ Chef d'entreprise
- ➔ CFA

Tarif

- ➔ 50 € par contrat

90 %

**des entreprises
accompagnées par les
CMA sont satisfaites !**



Contactez

votre **Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

www.cma-paris.fr



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ÎLE-DE-FRANCE

PARIS